PAGES 2 À 9

BASTOGNE + HUMAINE

- Santé
- Social - Solidarité
- Accueil de l'enfance
- Enseignement
- Accueil extrascolaire
- Culture
- Sport
- Familles
- Jeunesse
- Vie associative
- Aînés
- Logement

PAGES 10 À 13

BASTOGNE + SÛRE

- Sécurité
- Sécurité routière
  Mobilité - Travaux

PAGES 14 À 19

BASTOGNE + ATTRACTIVE

- Economie - Emploi
- Commerce - Tourisme
- Agriculture
- Aménagement du Territoire
  Urbanisme

PAGES 20 À 23

BASTOGNE + BELLE

- Nature - Cadre de vie
- Environnement - Déchets
- Patrimoine

PAGES 24 À 26

BASTOGNE + INNOVANTE

- Participation
- Nouvelles technologies
- Energie
- Vie administrative
  Gestion financière

Voici notre brochure programme de 2012 et nos réalisations suivant cette légende

- RÉALISÉ
- EN COURS/ PARTIELLEMENT RÉALISÉ
- NON RÉALISÉ

RÉALISÉ

EN COURS/ PARTIELLEMENT RÉALISÉ

NON RÉALISÉ

Logement, conditions de travail, environnement, mobilité, relations sociales, enseignement, culture, accès aux soins de santé, déterminent notre qualité de vie.

80 % de ces facteurs de bien-être se situent au niveau local, le niveau le plus proche de vous.

BASTOGNE + HUMAINE !

Nous voulons que Bastogne soit une commune plus humaine.

Une commune qui concentre toute son attention sur le bonheur de ses habitant(e)s : proximité des services sociaux et de santé, accès au logement pour toutes les générations, qualité de l'enseignement, vie associative dynamique.

Notre ambition est de renforcer les liens humains, au niveau communal et d'offrir à chacun(e) les meilleures chances d'épanouissement. Nous proposons un programme complet de mesures pour améliorer le bien-être des familles, des jeunes, des aînés.

SANTÉ

NOTRE PRIORITÉ :

Maintenir à Bastogne des soins de santé de qualité et de proximité ainsi qu'un hôpital efficace et performant, adapté aux besoins des Bastognard(e)s.

CONCRÈTEMENT :

- Garantir la qualité et la rapidité des interventions urgentes à Bastogne et dans les communes voisines ;
- Poursuivre la collaboration avec la Maison de Garde MGArdeN, qui assure les gardes à la maison médicale (à côté de l'hôpital) tous les week-ends et jours fériés ;
- Elaborer avec les acteurs de terrain un plan communal pour la santé ; renforcer la coordination et la communication entre les diverses professions de la santé, de l'action sociale, le CPAS et les autres services ;
- Renforcer l'information sur toutes les formes d'accès aux soins de santé et soutenir la médecine préventive (O.N.E, planning familial ...) ;
- Sensibiliser les enfants des écoles de la commune à une alimentation saine et variée : valoriser les productions et l'agriculture locales : atteindre, un objectif de 50 % de produits issus de l'agriculture locale, régionale ou du commerce équitable dans les crèches, les cantines scolaires communales, la maison de repos, les repas à domicile du CPAS ... ;
- Doter les espaces publics et de loisirs de défibrilateurs.

Jean Hermesse, Président de la Mutualité Chrétienne :

« On peut agir localement pour changer les choses. Alors qu' on identifie souvent la santé au fédéral, aux régions et communautés, on néglige souvent l' aspect local. Or, tout montre au contraire que la politique locale peut effectivement avoir une grande influence sur la santé de ses habitants, car elle est liée à tous les domaines de la vie. Et ce n' est pas une question de moyens. Il faut bien constater qu' aujourd' hui, beaucoup d' initiatives existent mais sont dispersées. Cela implique une mise en réseau des initiatives locales. »

BASTOGNE + HUMAINE

✓ RÉALISÉ
… EN COURS/ PARTIELLEMENT RÉALISÉ
✗ NON RÉALISÉ

SOCIAL - SOLIDARITÉ

NOTRE OBJECTIF : ✓

Faire reculer les difficultés sociales sur Bastogne.

CONCRÈTEMENT :

Améliorer le fonctionnement et l'accueil du CPAS :

- Garantir un accueil de qualité et une écoute discrète et personnalisée, adaptée aux personnes ; ✓
- Organiser un service d'urgence sociale en soirée et durant les week-ends, en lien avec la Police, les Pompiers … ; ✗
- Améliorer la prévention du surendettement (accompagnement personnalisé) ; …
- Investir dans la prévention et la lutte contre les violences conjugales … ; …
- Mettre en place un carrefour d'information, lieu unique de contact avec tous les services ; …
- Unir et coordonner l'action et les moyens de tous ceux qui veulent mettre un terme à la pauvreté et à l'isolement dans notre commune (CPAS, police, pompiers, urgences médicales, mutualités, associations …) ; ✓
- Soutenir les commerces de seconde main ; encourager les achats groupés ; ✓
- Soutenir le projet d'épicerie solidaire ; ✓

Développer des projets destinés aux personnes handicapées, malvoyantes, malentendantes, à mobilité réduite :

- Leur proposer un accueil et des logements adaptés ; ✓
- Créer une dynamique d'emploi et de formation qui leur soit destinée ; …
- Garantir l'accès de chacun à tous les bâtiments et les évènements ; …
- Faciliter les démarches administratives ou civiques (tri des déchets …) ; ✓
- Adapter les évènements, communications et formulaires de la Commune aux besoins des malvoyants, des sourds et des malentendants. …

ACCUEIL DE L'ENFANCE ENSEIGNEMENT ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

La commune de Bastogne connait une augmentation constante de sa population. Les besoins qui en découlent sont croissants : bien accueillir les petits enfants, former les jeunes, créer des activités extrascolaires.

NOS OBJECTIFS :

- **Doubler le nombre de places d'accueil des 0-3 ans ;**
- **Améliorer l'accueil des 3-12 ans avant, pendant et après l'école ;**
- **Renforcer la qualité de l'enseignement à Bastogne et dans ses villages.**

CONCRÈTEMENT :

- Favoriser la création de crèches d'entreprises ;
- Rencontrer les besoins spécifiques des familles (crèche de nuit, accueil des enfants des parents en recherche d'emploi ...) ;
- Renforcer le soutien scolaire et l'aide aux devoirs ;
- Développer des partenariats avec des futurs enseignants et des enseignants retraités pour aider les enfants quand ils font leurs devoirs ;
- Favoriser l'apprentissage d'une deuxième langue dès le plus jeune âge ;
- Ouvrir des classes en immersion linguistique ;
- Améliorer l'offre d'accueil extrascolaire en élargissant les horaires, notamment dans les écoles de villages, en faire un lieu de découverte et d'initiation à la citoyenneté, à la culture et au sport ;
- Tous réseaux confondus, créer une véritable communauté scolaire avec l'ensemble des équipes pédagogiques qui participent à l'éducation de nos enfants dans le cadre d'un projet éducatif local ;
- Mettre en œuvre le projet de construction d'une nouvelle aile pour l'ICET, en étant attentif aux solutions de parking pour les enseignants et les riverains ;
- Renforcer l'enseignement technique, professionnel et en alternance grâce à des accords avec des entreprises de la région pour augmenter le nombre de stages ;
- Se battre pour maintenir l'Enseignement supérieur (Ecole Normale HENALLUX - ILES) à Bastogne ;
- Soutenir et encourager les comités de parents dans leurs démarches ;
- Valoriser l'excellent travail réalisé par les enseignants dans notre commune, notamment au niveau de l'Enseignement spécialisé.

RÉALISÉ

EN COURS/ PARTIELLEMENT RÉALISÉ

NON RÉALISÉ

BASTOGNE + HUMAINE

CULTURE

NOTRE OBJECTIF :

Augmenter l'offre culturelle et permettre au plus grand nombre d'accéder aux activités culturelles.

CONCRÈTEMENT :

- Offrir une programmation culturelle diversifiée (par les activités, les animations), décentralisée dans les villages, dans les quartiers et au sein de la Bibliothèque ;
- Soutenir les artistes locaux et valoriser leur création (encadrer et améliorer les conditions d'exposition culturelle) ;
- Soutenir l'organisation de la Fête de la Musique ;
- Améliorer la qualité des locaux dédiés à la culture (Académie communale de Musique, Centre culturel, Bibliothèque ...) ;
- Dynamiser l'Espace 23 et en augmenter le taux d'occupation ;
- Rassembler les acteurs privés et associatifs pour envisager la création d'un hall modulable (parc des expositions) permettant notamment d'accueillir d'autres types de concerts et de spectacles musicaux ;
- Proposer des visites gratuites des musées locaux aux élèves et aux étudiants des écoles de la région ;
- Faire découvrir aux enfants notre patrimoine et notre histoire par le biais des aînés et des associations patriotiques.

SPORT

NOS OBJECTIFS :

Accroître la pratique et l'offre du sport dans la commune.

CONCRÈTEMENT :

- Rénover la piscine de Bastogne et le Centre sportif (subside de 2.175.840 € octroyé par le Ministre cdH André ANTOINE le 29 mai 2012) ;
- Regrouper le sport plein air (foot, basket, trial ...) dans la même zone ; développer la mobilité douce entre cette zone, le centre-ville et les écoles ;
- Organiser des activités sportives dans les villages (aires multisports) ;
- Créer un terrain synthétique pour la pratique des sports en hiver ;
- En partenariat avec les clubs de la région, tracer de nouveaux circuits et parcours, pédestres, VTT et cyclo ;
- Renforcer l'organisation de stages sportifs durant les vacances scolaires ;
- Attirer et encadrer les sports nouveaux ou méconnus en collaboration avec le centre sportif (Hockey, Pêche, Water-polo ...).
- Animer en permanence (en saison) le parc Elisabeth avec plaine de jeux et accro-branche, mini-golf ...
- Soutenir les initiatives locales (tournois, championnats) et attirer des rencontres sportives de haut niveau dans la commune (Coupes de Belgique, Matches de gala, départ du Tour de Wallonie ...) ;
- Aider la personne moins valide dans la pratique du sport ;
- Aider les sportifs de haut niveau ;
- Consacrer une zone à la pratique encadrée des sports moteurs en évitant toute nuisance aux riverains.

FAMILLES - JEUNESSE

NOS OBJECTIFS :

Coordonner et encourager les actions qui visent à améliorer le quotidien des familles et des jeunes ;

Offrir à chaque jeune des perspectives d'emploi, de logement et de loisirs.

CONCRÈTEMENT :

- Favoriser l'accès à la propriété pour les jeunes de notre commune ;
- Développer des opérations d'informations sur les carrières, les études supérieures et les métiers en pénurie ;
- Favoriser les contacts entre les jeunes et le monde du travail (bourses, observation, jobs d'été ...) ;
- Soutenir les activités de la Maison des Jeunes, le personnel pour animer ces espaces et améliorer le soutien aux organisations travaillant pour la jeunesse ;
- Aider à mettre aux normes, construire ou mettre à disposition des locaux adéquats pour les mouvements de jeunesse (notamment les Guides) ;
- Soutenir les activités des différents clubs des jeunes dans les quartiers et les villages ;
- Développer des projets de soutien aux parents en difficulté ;
- Développer les infrastructures légères de sport de rue ;
- Favoriser et soutenir l'accès et la participation des jeunes à la culture (synergies entre milieux scolaires et infrastructures culturelles).

RÉALISÉ

EN COURS/ PARTIELLEMENT RÉALISÉ

NON RÉALISÉ

BASTOGNE + HUMAINE

VIE ASSOCIATIVE

- Soutenir équitablement le travail des associations et des comités de village, de quartier (autonomie, objectivité dans l'attribution des subventions et égalité de traitement) ;
- Aider les associations dans leurs démarches administratives et juridiques (personne-ressource, Maison des associations et du bénévolat ...) ;
- Favoriser l'intégration et organiser l'accueil des nouveaux habitants dans leur quartier, leur village (personne-ressource, valise d'infos, soirées d'accueil ...).

AINÉS

NOS OBJECTIFS :

Améliorer le bien-être et le quotidien des aînés ;

Eviter l'isolement des personnes âgées ;

Améliorer les relations et favoriser les échanges entre les générations.

CONCRÈTEMENT :

- Faciliter et sécuriser l'accès aux bâtiments publics (Maison de Repos, hôpital, Hôtel de Ville ...) et des villages vers la ville ;
- Accompagner la création de logements intergénérationnels (habitat kangourou : aménagement d'une habitation pour permettre à une personne âgée de vivre au rez-de-chaussée, et à un couple avec jeunes enfants d'occuper l'étage afin de favoriser les échanges ...) ;
- Créer des logements adaptés, réhabiliter des bâtiments inoccupés ;
- Encourager les lieux de rencontres entre les jeunes, les enfants, les personnes âgées ;
- Ouvrir les cantines scolaires aux aînés, aux personnes isolées ;
- Mettre en place un conseil communal consultatif des aînés ;
- Mettre en œuvre rapidement le projet d'agrandissement (25 lits) de la Maison de Repos "Sans souci", approuvé par le Gouvernement wallon en février 2011 (pour un montant de 1.154.000 €) ;
- Ouvrir un Centre de jour au sein de la Maison de Repos ;
- Bien informer la population sur les services d'aide à domicile (soins infirmiers, aide familiale, repas ...).

LOGEMENT

NOTRE OBJECTIF :

Améliorer la quantité et la qualité des logements sur le territoire de la commune.

CONCRÈTEMENT :

- Assurer un développement harmonieux du logement social et moyen ;
- Faciliter l'accès à la propriété et le droit au logement pour tous ;
- Créer un guichet unique du logement pour informer les citoyens sur l'ensemble de l'offre, qu'elle émane d'une future régie, des sociétés de logements publics, du CPAS ou des autres acteurs publics ou associatifs ;
- Mener une opération de revitalisation des bâtiments abandonnés ;
- Optimiser la lutte contre les bâtiments insalubres, les étages vides ;
- Soutenir la rénovation du bâti existant ;
- Développer des projets de logements intergénérationnels ou kangourou *(voir ci-dessus)* ;
- Encourager les Partenariats « public-privé » pour augmenter l'offre de logement.

RÉALISÉ
EN COURS/ PARTIELLEMENT RÉALISÉ
NON RÉALISÉ

Ces dernières années, Bastogne a connu une augmentation de la délinquance.

Les problèmes de mobilité et de sécurité routière se sont également accrus : congestion des voies d'accès, accidents ...

BASTOGNE + SÛRE !

SÉCURITÉ

NOS OBJECTIFS :

Lutter avec fermeté et efficacité contre toutes les violences (agressions, vols ...), et les incivilités qui minent la vie quotidienne et ternissent notre cadre de vie ;

Réduire le nombre d'accidents et sécuriser les déplacements à travers la commune.

CONCRÈTEMENT :

- Renforcer la présence des agents sur le terrain en donnant à la zone de police les moyens nécessaires ;
- Sanctionner strictement les dépôts sauvages, dégradations, incivilités ... ;
- Rendre les sanctions rapides et immédiatement applicables en augmentant le nombre d'agents qui dresseront les constats et établiront les sanctions ;
- Améliorer le contact entre les citoyens et la police de proximité par le biais de patrouilles pédestres.

- Lutter contre l'alcool et la drogue, intensifier la prévention et cibler la répression dans les zones à risque ;
- En lien avec la Police locale et les services de prévention, élaborer un plan d'actions relatif aux lieux de sorties (heures de fermeture, contrôles ...) ;
- Améliorer l'éclairage des rues, la propreté publique et l'entretien régulier des infrastructures communales ;
- Renforcer le soutien au Service régional d'Incendie (Pompiers) ;
- Octroyer les moyens nécessaires à la prévention des risques, dans le cadre de la création d'une zone unique de secours.

RÉALISÉ

EN COURS/ PARTIELLEMENT RÉALISÉ

NON RÉALISÉ

BASTOGNE + SÛRE

SÉCURITE ROUTIÈRE
MOBILITÉ
TRAVAUX

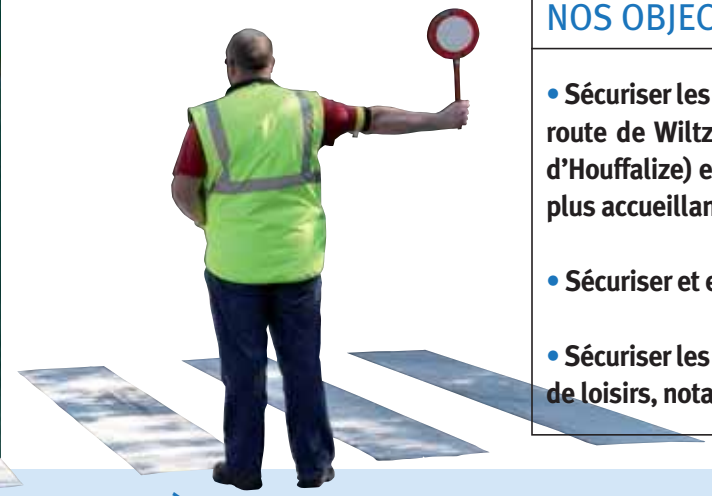

NOS OBJECTIFS :

- **Sécuriser les voies d'accès à la ville (route de Marche, route de Neufchâteau, route de Wiltz, route de Clervaux, route d'Arlon, route de La Roche, route d'Houffalize) et aménager les entrées de Bastogne pour les rendre beaucoup plus accueillantes ;**
- **Sécuriser et embellir les entrées et traversées des villages ;**
- **Sécuriser les abords des écoles, des maisons de repos, des zones de sport et de loisirs, notamment pour les piétons et les cyclistes ...**

CONCRÈTEMENT :

- **Adopter un nouveau Plan de Mobilité, axé sur la Sécurité routière :**

- Penser tous les aménagements de voiries en fonction de leur impact sur la sécurité routière ;

- Identifier les endroits dangereux et réaliser des travaux de sécurisation et de rénovation en fonction de leur dangerosité ;

- Réaliser les travaux prioritairement dans ces zones à risque ;

- Installer des radars préventifs et/ou répressifs aux endroits où il y a le plus d'accidents ;

- Améliorer la cohérence du stationnement, la qualité du marquage au sol et augmenter le nombre de places de parking ;

- Faciliter le parcours des usagers faibles vers les écoles, les maisons de villages, les crèches, les commerces, l'Hôtel de Ville, les maisons de repos ;

- Favoriser la mobilité douce depuis et vers les écoles, pour désengorger la ville aux heures de pointe (augmenter le nombre et améliorer la qualité des pistes cyclables, et des trottoirs) ;

- Maintenir et développer les connexions bus, transports en commun, avec les grands centres urbains et étudiants (Marche, Liège, Namur, Luxembourg ...) ;

- Sécuriser le Ravel et prévoir son extension vers Vaux-sur-Sûre et Libramont ;

- Demander à la SNCB de réaliser rapidement une étude sur la faisabilité de la réouverture de la ligne 163 (Bastogne-Libramont) ;

- Etendre le Ravel vers Vaux-sur-Sûre et Libramont sans toucher à l'affectation ferroviaire de la ligne 163 ;

- Etendre le Ravel vers Martelange ;

- Développer un bus de proximité pour effectuer le parcours villages - ville.

RÉALISÉ
EN COURS/ PARTIELLEMENT RÉALISÉ
NON RÉALISÉ

BASTOGNE + ATTRACTIVE !

Bastogne est la Capitale de l'Ardenne, et bénéficie historiquement d'une renommée internationale.

Cependant, depuis quelques années, bon nombre de commerces sont à louer ou à vendre, les surfaces commerciales vides se comptent par dizaines.

Notre commune a besoin d'un électrochoc qui la rende plus attractive, pour qu'elle retrouve ses lettres de noblesse commerciale et économique.

Nous proposerons un schéma ambitieux de développement de la commune, basé sur une stratégie collective de dynamisme économique, culturel, commercial, évènementiel et touristique créateur d'emplois.

ÉCONOMIE EMPLOI

NOTRE OBJECTIF :

Faire reculer le chômage et dynamiser l'économie locale.

CONCRÈTEMENT :

- Coordonner l'action des structures scolaires, d'aide à la formation et d'accompagnement vers l'emploi, et les mettre en relation avec les entreprises de la région de Bastogne (identifier les secteurs en pénurie, adapter l'offre de formation et de stage en entreprise ...) ;
- Organiser des permanences des services de soutien à la recherche d'emploi dans les quartiers, dans les villages ;
- Développer des relations fortes avec les entreprises belges et luxembourgeoises qui procurent du travail ;
- Mieux informer les travailleurs belges et frontaliers sur leurs droits ;
- Soutenir l'Agence Locale pour l'Emploi et lui permettre de développer de nouveaux partenariats ;
- En collaboration avec l'Agence de développement local, créer un centre de services et de guidance pour l'ensemble des primes et aides diverses octroyées par les pouvoirs européens, fédéraux ou régionaux en matière de création d'activités et d'emplois ;
- Adopter un logo pour la commune, destiné à mieux la faire connaître à l'extérieur et à permettre une adhésion plus importante.

- Etablir un cadastre des terrains disponibles susceptibles d'accueillir l'implantation d'entreprises ou de PME et en faire la publicité ;
- Soutenir l'offre de formation en langues et en informatique en collaboration avec les entreprises de la région ;
- Soutenir les services d'insertion socio-professionnelle dont les formations répondent aux besoins des entreprises locales ;
- En collaboration avec IdeLux, mener une politique économique "volontariste" pour attirer les entreprises sur le territoire de la commune, créer des nouvelles zones pouvant accueillir des PME et des grandes entreprises ;

- Redéfinir les objectifs de l'Agence de Développement Local et désigner une personne de référence au sein d'un service d'accompagnement pour l'aide générale et systématique aux indépendants et aux petites et moyennes entreprises ;
- Rassembler les acteurs privés et associatifs pour envisager la création d'un hall modulable (parc des expositions) permettant notamment d'accueillir des évènements publics ou privés ;
- Informer les entreprises locales des marchés publics initiés par la Commune.

RÉALISÉ

EN COURS/ PARTIELLEMENT RÉALISÉ

NON RÉALISÉ

BASTOGNE + ATTRACTIVE

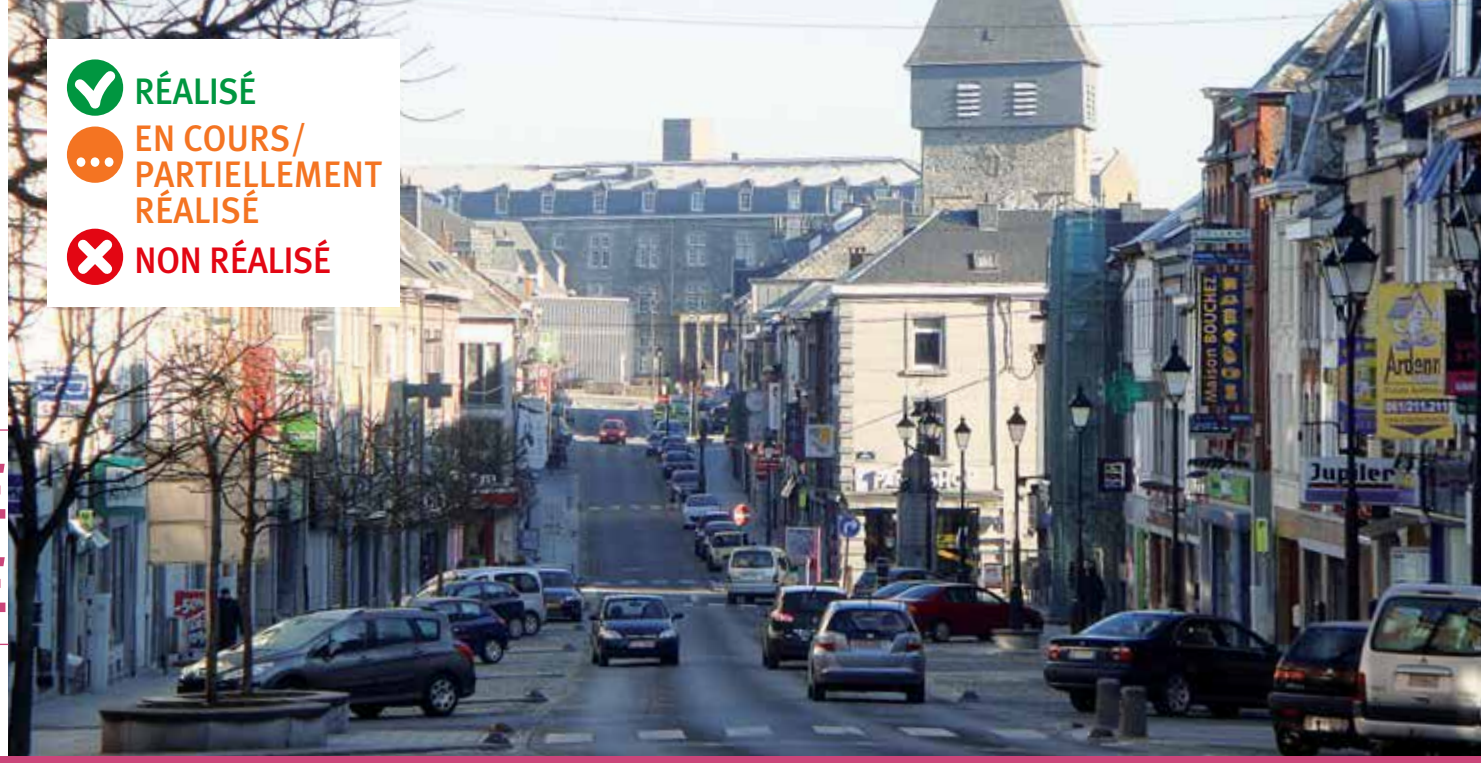

COMMERCE - TOURISME

NOS OBJECTIFS :

Créer un contexte favorable aux commerces, à leur implantation et à leur développement, en ville et dans les villages ;

Dynamiser le développement touristique.

CONCRÈTEMENT :

- Aménager la Ville pour la rendre plus accueillante (fleurie, entretenue ...), améliorer l'accès au Centre-ville (lancer un concours créatif sur l'aménagement et la décoration des principaux espaces publics) ;
- Lutter activement contre les surfaces commerciales vides dans la Grand-rue et sur les axes principaux ;
- Sur base d'une étude, développer une vision globale et à long terme de l'orientation commerciale ;
- Améliorer la cohérence du stationnement, la qualité du marquage au sol et augmenter le nombre de places de parking ;
- Développer de nouveaux commerces diversifiés, relancer le commerce de proximité ;
- Encourager les initiatives prises par les commerçants ;
- Redéployer les centres commerciaux historiques ;
- Créer une synergie avec le Centre de Mémoire (projet financé à 81%, pour un montant de plus de 6.000.000 € par Benoit Lutgen, alors Ministre du Tourisme) ;
- Amener les visiteurs du Centre de Mémoire à consommer au centre ville, en organisant par exemple une navette et en développant des partenariats commerciaux avec les commerçants de Bastogne (promotions, bons de réduction ...) ;

- Etablir un programme d'animation permanente et cohérente de la Ville et des villages ;
- Renforcer la présence policière dans les quartiers commerçants et Horeca, notamment en soirée ;
- Doter la Ville de toilettes et sanitaires publics neufs, esthétiques, gratuits et accessibles aux personnes à mobilité réduite ; ...
- Revitaliser la zone commerciale de la Porte de Trêves ;
- Redynamiser le Marché aux camelots ;
- Faire collaborer tous les opérateurs touristiques actifs dans la région de Bastogne (gîtes, attractions, musées, commerçants, Maison du Tourisme, Syndicat d'initiative et Association des commerçants ...), pour améliorer et dynamiser l'ensemble de l'offre (patrimoine - tourisme - commerce) ;
- Promouvoir Bastogne en Flandre et au-delà des frontières, en France, en Allemagne et au Grand-duché de Luxembourg ;
- Développer un tourisme durable (déplacements, espaces verts, alimentation, label environnemental ...) ;
- Poursuivre et intensifier les jumelages profitables au développement de la commune ;
- Devenir une ville de référence pour l'accueil des touristes ;
- Promouvoir Bastogne comme « ville de shopping » ;

- Mettre en place un circuit touristique basé sur les nouvelles technologies (véhicules électriques, informations digitales sur les attractions et bâtiments touristiques ...). ...

BASTOGNE + ATTRACTIVE

RÉALISÉ
EN COURS/ PARTIELLEMENT RÉALISÉ
NON RÉALISÉ

AGRICULTURE

S'inscrire pleinement dans la dynamique des Parc Naturels ; pour mieux promouvoir les atouts de Bastogne, notamment ses productions agricoles :

- Sensibiliser les enfants des écoles de la commune à une alimentation saine et variée : valoriser les productions et l'agriculture locales : atteindre un objectif de 50 % de produits issus de l'agriculture locale/régionale ou du commerce équitable dans les crèches, les cantines scolaires communales, la maison de repos, les repas à domicile du CPAS ... ; ✓
- Faire de Bastogne une commune sans OGM ; ✓
- Faire connaître les producteurs locaux par un label pour les productions locales, l'organisation de marchés de terroir et la promotion des circuits courts (bulletin communal, marchés hebdomadaires ...) ; ✓
- Elaborer une charte de convivialité entre les agriculteurs et les nouveaux habitants dans les villages ; organiser des lieux de rencontres entre les agriculteurs et leur voisinage ; ✗
- Faire de Bastogne un pôle agro-alimentaire. ...

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
URBANISME

L'Aménagement du Territoire est la clé de voûte du développement harmonieux de notre commune. Nous voulons concevoir un cadre de vie à l'image des Bastognard(e)s.

CONCRÈTEMENT :

- Adopter un schéma de structure pour la rénovation rurale et urbaine, le développement économique et la création d'espaces de loisirs et de convivialité ... Ce schéma aura comme priorités l'équilibre entre l'espace bâti et les espaces verts et le soutien à l'activité économique et agricole ;

- Une attention particulière sera portée à la Zone de la Gare du Sud et la zone de la Porte de Trêves ;
- Harmoniser la signalétique (fléchage) et les espaces d'informations ;
- Soutenir et faciliter les projets d'assainissement individuel et collectif.

La qualité de la vie dans notre commune est en grande partie liée à l'environnement dans lequel nous avons la chance d'habiter, de travailler, de profiter de moments de loisirs.

La beauté de la nature qui nous entoure est également un atout touristique et économique évident, qui mérite d'être conservé et valorisé.

- RÉALISÉ
- EN COURS/ PARTIELLEMENT RÉALISÉ
- NON RÉALISÉ

BASTOGNE + BELLE !

NATURE - CADRE DE VIE

NOS OBJECTIFS :

Protéger et développer la biodiversité et la nature ;

Offrir aux habitants de notre commune un cadre de vie agréable, propre et beau.

CONCRÈTEMENT :

- Embellir et fleurir la ville et les villages (en collaboration avec les associations de quartiers et de villages, le cercle horticole ...) ;
- Entretenir régulièrement les infrastructures, les cours d'école, les sentiers, le Ravel, les espaces publics, bancs, kiosques ... ;
- Investir, par quartier, par village, dans de petits aménagements qui changent la vie, cogérés par les citoyens (aires de sport, de jeux, plantations, fontaines, éclairage ...) ;
- Valoriser les espaces verts et de rencontres (Parc Elisabeth, maisons de quartier, de village ...) ;

- S'inscrire pleinement dans la dynamique des Parcs Naturels, pour mieux promouvoir les atouts de Bastogne, notamment son patrimoine naturel et ses productions agricoles ;
- Planter des arbres et donner aux habitants tous les conseils utiles pour leur préservation, l'élagage, l'entretien et les règles de plantation ;
- Lancer un programme de plantation de haies en bordure de chemins et des routes communales ;
- Soutenir les projets du plan MAYA et du plan communal de développement de la nature (PCDN), initiés par la Région wallonne ;
- Valoriser les cours d'eau en collaboration avec les associations actives dans le domaine de la protection de l'environnement, de la nature et de la pêche.

RÉALISÉ
EN COURS/ PARTIELLEMENT RÉALISÉ
NON RÉALISÉ

BASTOGNE + BELLE

PATRIMOINE

NOTRE OBJECTIF :

Faire rayonner Bastogne à travers son patrimoine.

CONCRÈTEMENT :

- Entretenir parfaitement l'ensemble des monuments historiques et patriotiques ;
- Mettre en valeur notre Patrimoine architectural, historique, folklorique et culturel dans son ensemble (panneaux informatifs, organisation d'évènements ...) ;
- Protéger et revitaliser le patrimoine classé ;
- Restaurer et mettre en valeur le centre historique (Quartier latin).

ENVIRONNEMENT - DÉCHETS

NOTRE OBJECTIF :

Faire de Bastogne une commune de référence en matière d'environnement.

CONCRÈTEMENT :

- Améliorer la propreté de la ville et des villages ;
- Augmenter le nombre de poubelles, de kiosques à tri sélectif, et lutter contre les dépôts sauvages ; appliquer les amendes administratives ;
- Sensibiliser la population à la réduction des déchets (en collaboration avec l'intercommunale AIVE) ;
- Former les policiers locaux aux enjeux environnementaux et au bien-être animal ;
- Encourager le tri sélectif des déchets, optimiser le coût du ramassage et l'adapter aux personnes isolées ou éloignées des centres de tri, aux personnes qui vivent en appartement ;
- Imposer un local à poubelles et de tri sélectif dans les nouveaux immeubles à appartements ;
- Remplacer progressivement les gobelets jetables par des gobelets réutilisables lors des manifestations, évènements ...

RÉALISÉ
EN COURS/ PARTIELLEMENT RÉALISÉ
NON RÉALISÉ

BASTOGNE + INNOVANTE !

Demain, la Commune de Bastogne doit apporter une réponse différente à l'évolution et aux questions de la population. Elle a besoin de nouveaux projets.

Nous voulons que chaque citoyen ait le sentiment d'appartenir à une commune qui bouge, qui innove dans de nombreux secteurs !

PARTICIPATION

- Faire de Bastogne une commune participative par le recours à des formules innovantes de participation (débats, panels citoyens, consultations populaires ...) ;
- Instaurer un conseil communal consultatif des Aînés, proposer la création d'un conseil communal des jeunes, des enfants ...

NOUVELLES TECHNOLOGIES

- Négocier avec les opérateurs du secteur pour que chaque citoyen dispose, à son domicile, d'une connexion internet de qualité, en ville comme dans les villages ;
- Mettre en place un circuit touristique basé sur les nouvelles technologies (véhicules électriques, informations digitales sur les attractions et bâtiments touristiques ...) ;
- Doter la Commune d'un site internet performant, moderne et accessible à tous, notamment aux associations.

ÉNERGIE

L'enjeu énergétique est crucial pour l'avenir des habitants de notre commune, tant sur l'aspect environnemental et de la santé que sur l'aspect économique et financier.

NOS OBJECTIFS :

Diminuer l'empreinte écologique de la commune pour faire de Bastogne la commune la moins dépendante des énergies fossiles ;

Réduire la facture énergétique des habitants de notre commune.

CONCRÈTEMENT :

- Développer les énergies de type biomasse, géothermie, solaire ou via un réseau de chaleur, en étant actionnaire des différents projets ;
- Combattre les projets éoliens similaires à celui de Bourcy ;
- Instaurer un plan de maîtrise de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics (isolation, énergies renouvelables ...) ;
- Remplacer progressivement les véhicules communaux par des véhicules propres ;
- Améliorer l'isolation et la capacité énergétique des logements sociaux ;
- Etudier les nouveaux lotissements pour consommer le moins d'énergie fossile possible ;
- Favoriser la mobilité douce entre les écoles, les commerces et les lieux de vie.

RÉALISÉ
EN COURS/ PARTIELLEMENT RÉALISÉ
NON RÉALISÉ

BASTOGNE + INNOVANTE

VIE ADMINISTRATIVE GESTION FINANCIÈRE

Nous voulons que Bastogne soit à la pointe en matière de services aux citoyens et d'innovation, à travers :

- Des horaires adaptés à la réalité professionnelle des familles, des citoyens
- La mise en service d'un Bus multi-services chargé de desservir les villages, pour permettre à tous les habitants de régler de nombreuses démarches administratives sans déplacement ;
- La formation des agents et des mandataires aux techniques modernes de gestion et de communication ;
- L'évaluation et la mise à jour du profil de fonction et des missions des agents ;
- Des partenariats avec les communes voisines (partage de services, achats groupés de matériel ...) ;
- La valorisation des compétences des agents.

CONCRÈTEMENT :

- Mettre à exécution un nouveau plan de management comprenant des indicateurs d'efficacité, des objectifs chiffrés et des évaluations régulières du fonctionnement de l'administration communale ;
- Désigner un médiateur communal pour recevoir les plaintes et critiques des habitants de la commune et leur assurer un bon suivi ;
- **Ne pas augmenter la fiscalité déjà élevée à Bastogne. Le taux de la taxe sur le Précompte Immobilier est en effet le 6ème taux de Wallonie !**

Nous devrons :

- Pour un budget sain, établir un plan financier à 10 ans et adopter une gestion financière plus dynamique ;
- Lutter contre les gaspillages et créer une cellule chargée d'améliorer le financement des projets de notre commune (recherche des subsides régionaux, nationaux et européens, stimulation des partenariats publics-privés ...) ;
- Créer un fonds local de financement des services de proximité en matière de soins de santé (contributions publiques et privées).